

La Transcendance textuelle du texte que définissait Gérard Genette, est « tout ce qui met en relation, manifeste ou secrète, avec d'autres textes en cinq types...

Jean Marie André

Le premier type...

« Exploré par Julia Kristeva, sous le nom d'intertextualité, il nous fournit une relation de coprésence entre deux ou plusieurs textes ainsi que la présence effective d'un texte dans un autre. Sous sa forme la plus explicite ce sera la pratique traditionnelle de la citation avec guillemets, avec ou sans référence précise.

Puis, sous une forme moins explicite, il y a celle du plagiat qui est un emprunt non déclaré, mais encore littéral sous forme encore moins explicite et moins littérale. Il y a celle de l'allusion, c'est-à-dire d'un énoncé dont la pleine intelligence suppose la perception d'un rapport entre lui et un autre texte auquel renvoie nécessairement telle ou telle de ses inflexions.

Cet état implicite de l'intertexte est depuis quelques années le champ d'étude privilégié développé par Michael Riffaterre pour qui « l'intertextualité est le mécanisme propre à la lecture littéraire. Elle seule, en effet, produit la signifiante, alors que la lecture linéaire, commune aux textes littéraire et non littéraire, ne produit que le sens. »

Le second type ...

« Celui-ci est constitué par la relation, généralement moins explicite et plus distante, que dans l'ensemble formé par une œuvre littéraire, le texte proprement dit entretient avec ce que l'on ne peut guère nommer que son paratexte : titre, sous-titre, intertitres, préfaces, postfaces, avertissements, avantpropos, etc... notes, marginales, infrapaginales, terminales épigraphes, illustrations, prière d'insérer, bande, jaquette, et bien d'autres types de signaux accessoires, autographes ou allographes, qui procurent au texte un entourage variable et parfois un commentaire, officiel ou officieux, dont le lecteur le plus puriste et le moins porté à l'érudition externe ne peut pas toujours disposer aussi facilement qu'il le voudrait et le prétend. Il évoqua simplement, à titre

d'exemple le cas de l'*Ulysse* de Joyce. On sait que, lors de sa prépublication en livraisons successives, ce roman était pourvu de titres de chapitres évoquant la relation de chacun de ces chapitres à un épisode de l'*Odyssée* : « Sirènes », « Nausicaa », « Pénélope », etc. Lorsqu'il parut en volume, Joyce lui enleva ces intertitres, d'une signification pourtant fondamentale. Ces sous-titres supprimés, mais non oubliés par les critiques, font-ils ou non partie du texte d'*Ulysse* ? Cette question embarrassante, « que je dédie aux tenants de la clôture du texte, est typiquement d'ordre para textuel ». À cet égard, « l'avant-texte » des brouillons, esquisses et projets divers, peut lui aussi fonctionner, « la paratextualité étant surtout une mine de questions sans réponses. »

Le troisième type ...

« Il est lui de transcendance textuelle, « que je nomme métatextualité » qui est la relation du « commentaire », unissant un texte à un autre texte dont il parle, sans nécessairement le citer voire, à la limite, sans le nommer : c'est ainsi que Hegel, dans *La Phénoménologie de l'esprit*, évoque, allusivement et comme silencieusement, *le Neveu de Rameau*. »

Le quatrième type...

« J'ai délibérément différé la mention du quatrième type de transtextualité parce que c'est lui et lui seul qui nous occupera directement ici. C'est donc lui que je rebaptise désormais hypertextualité. J'entends par là toute relation unissant un texte B que j'appellerai hypertexte à un texte antérieur A que j'appellerai, bien sûr, hypotexte¹² sur lequel il se greffe d'une manière qui n'est pas celle du commentaire. Comme on le voit la métaphore se greffe à la détermination négative. Pour le prendre autrement, posons une notion générale de texte au second degré que je renonce à chercher, pour un usage aussi transitoire, un préfixe qui subsumerait à la fois l'hyper- et le méta- ou texte dérivé d'un autre texte préexistant. Cette dérivation peut être soit de l'ordre, descriptif et intellectuel, où un métatexte : disons telle page de *La Poétique* d'Aristote « parle » du texte de l'*Œdipe Roi*. Elle peut être d'un autre ordre, tel que B ne parle nullement de A, mais ne pourrait cependant exister tel quel sans A, dont il résulte au terme d'une opération que je qualifierai, provisoirement encore, de transformation, et qu'en conséquence il évoque plus ou moins manifestement, sans nécessairement parler de lui et le citer. *L'Énéide* et *Ulysse*

sont sans doute, à des degrés et certainement à des titres divers, deux parmi d'autres hypertextes d'un même hypotexte : *l'Odyssee*, bien sûr. Comme on le voit par ces exemples, l'hypertexte est plus couramment que le métatexte considéré comme une œuvre « proprement littéraire » — pour cette raison simple, entre autres, que, généralement dérivé d'une œuvre de fiction narrative ou dramatique, il reste œuvre de fiction, et à ce titre tombe pour ainsi dire automatiquement, aux yeux du public, dans le champ de la littérature ; mais cette détermination ne lui est pas essentielle, et nous lui trouverons sans doute quelques exceptions. J'ai choisi ces deux exemples pour une autre raison, plus décisive : si *l'Énéide* et *Ulysse* ont en commun de ne pas dériver de *l'Odyssee* comme telle page de la dérive d'*Œdipe Roi*, c'est-à-dire en la commentant, mais par une opération transformative, ces deux œuvres se distinguent entre elles par le fait qu'il ne s'agit pas dans les deux cas du même type de transformation. La transformation qui conduit de *l'Odyssee* à *Ulysse* peut être décrite, très grossièrement comme une transformation simple, ou directe : celle qui consiste à transposer l'action de *l'Odyssee* dans le Dublin du XXe siècle. La transformation qui conduit de la même *Odyssee* à *l'Énéide* est plus complexe et plus indirecte, malgré les apparences et la plus grande proximité historique, car Virgile ne transpose pas, d'Ogygie à Carthage et d'Ithaque au Latium, l'action de *l'Odyssee* : il raconte une tout autre histoire celle des aventures d'Énée, et non plus d'Ulysse, mais en s'inspirant pour le faire du type générique, c'est-à-dire à la fois formel et thématique, établi par Homère dans *l'Odyssee* et en fait, également dans *l'Iliade*, ou, comme on l'a bien dit pendant des siècles, en imitant Homère. L'imitation est sans doute elle aussi une transformation, mais d'un procédé plus complexe, car, pour le dire ici d'une manière encore très sommaire, il exige la constitution préalable d'un modèle de compétence. »

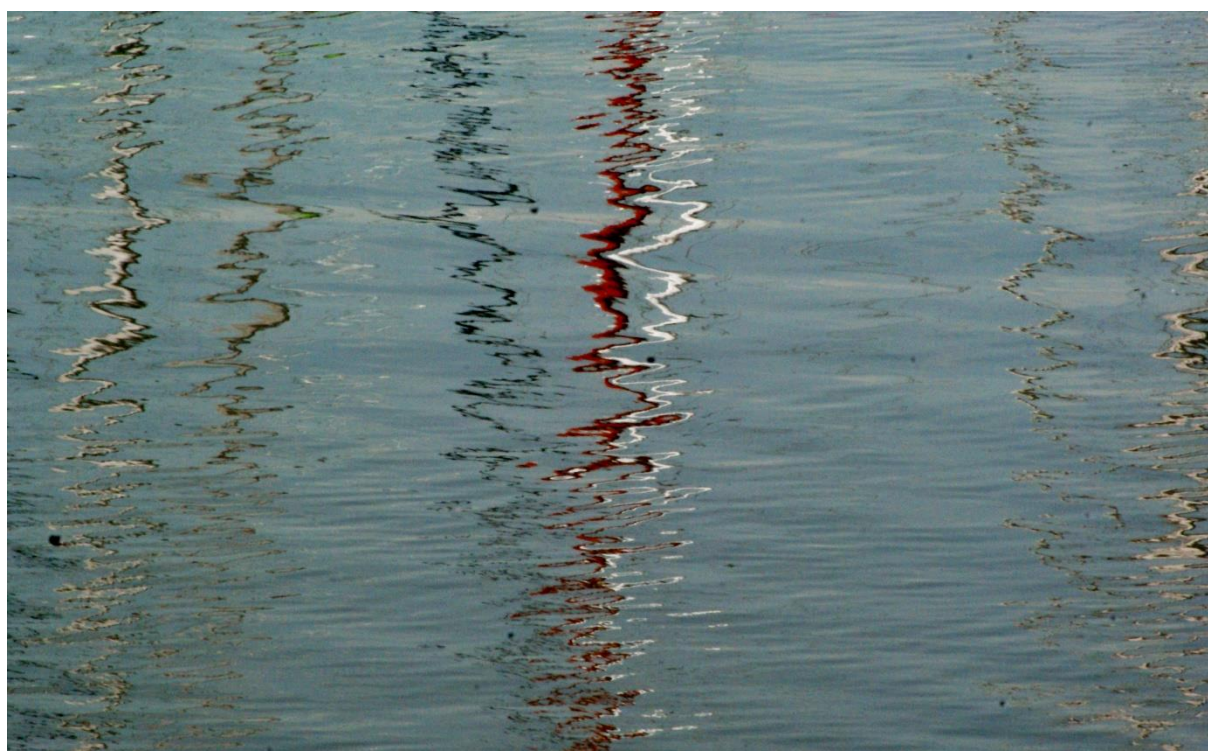
Le cinquième Type...

« Le cinquième type, le plus abstrait et le plus implicite, est l'architextualité, définie plus haut. Il s'agit ici d'une relation tout à fait muette, que n'articule, au plus, qu'une mention paratextuelle, comme dans *Poésies, Essais* avec l'indication *Roman, Récit, Poèmes*, etc., qui accompagne le titre sur la couverture. Dans tous les cas, le texte lui-même n'est pas censé connaître et par conséquent déclarer sa qualité générique : le roman ne se désigne pas explicitement comme roman, ni le poème comme poème. Encore moins peut-être le vers comme vers, la prose comme prose, le récit comme récit, etc... À la

limite, la détermination du statut générique d'un texte n'est pas son affaire, mais celle du lecteur, du critique, du public, qui peuvent fort bien récuser le statut revendiqué par voie de paratexte : ainsi dit-on couramment que telle « tragédie » de Corneille n'est pas une vraie tragédie, ou que *le Roman de la Rose* n'est pas un vrai roman. La perception générique, on le sait, oriente et détermine dans une large mesure « l'horizon d'attente » du lecteur et donc la réception de l'œuvre. »

Courte mais indispensable Bibliographie

Genette Gérard. Palimpsestes. *La littérature au second degré*. Editions du Seuil et Édition du Kindle.



©jeanmarieandre.com.